



DISCOURS DE SON EXCELLENCE MADAME VICTOIRE S. TOMEGAH-DOGBE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT



Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement;

Professeur Carlos Lopes, PND Chief Officer,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises et représentant du secteur privé,

Mesdames et Messieurs les membres du conseil de concertation entre l'Etat et le secteur privé ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

- 1. Je voudrais au terme de la deuxième réunion de l'année 2021 du conseil de concertation entre l'Etat et le secteur privé, vous remercier de votre participation active et pour la qualité des échanges que nous avons eus.
- 2. Mes remerciements vont particulièrement au Professeur Carlos Lopes, PND chief officer qui a accepté de faire le déplacement de Lomé malgré son agenda très chargé pour discuter avec nous des perspectives de relance économique durable post covid 19 en Afrique et dans le monde.
- 3. Cher Professeur grand ami du Togo, recevez les remerciements du Président de la République et de l'ensemble des acteurs ici présents. Comme d'habitude, les discussions avec vous sont enrichissantes et sont de réelles opportunités de penser autrement (thinking outside the box).
- 4. Je salue également l'engagement du secteur privé togolais aux côtés du Gouvernement pour la création de la richesse pour l'ensemble de l'économie togolaise. Votre résilience et votre dynamisme face aux défis de la relance économique sont vivement appréciés.

Mesdames, Messieurs,

- 5. L'économie mondiale tend vers une reprise et les perspectives de croissance économique sont relativement encourageantes. les pays qui en profiteront sont eux qui sauront mieux s'organiser, proposer un écosystème attractif et cohérent et des projets ambitieux structurants, conçus et executés dans un partenariat stratégique secteur public secteur privé. Un partenariat qui va contribuer à augmenter significativement de la valeur ajoutée pour nos matières et à créer massivement des emplois.
- 6. Des partenariats stratégiques forts sont donc nécessaires à la mise en oeuvre du Plan National de Développement et de la feuille de route gouvernementale. Et, Nous nous attelons à la création d'un ecosystème favorable à ces partenariats.
- 7. L'inauguration, il y a quelques jours, de la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) est un signal fort, une illustration de la vision de Son Excellence Monsieur le President de la Republique de réaliser de grands projets structurants, intégrés, avec le secteur privé indispensables pour la transformation économique du Togo.
- 8. PIA, mise en place avec le groupe ARISE et des banques régionales et continentales, dans une approche fondée sur le développement des chaînes de valeur qui créent de la richesse pour tous les acteurs sur ces chaines (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs), offre d'énormes opportunités d'affaires pour les PME/PMI dans les filières telles que le textile, l'agroalimentaire, le bois, les engins éléctriques....elle permettra de créer des centaines de milliers d'emplois pour notre jeunesse.
- 9. Dans le secteur de l'énergie, la mise en service de la centrale électrique Kékéli Efficient Power en partenariat avec le groupe Eranove constitue une belle avancée dans l'augmentation de notre capacité de production d'énergie électrique.

Avec l'inauguration très prochaine de la Centrale solaire de Blitta, construite avec le groupe Amea Power, la capacité de production d'électricité, avec ces deux centrales, aura augmenté de 115 Mega watts. La poursuite de la mise en oeuvre des divers projets et initiatives dans le secteur vont également permettre de soutenir l'augmentation progressive de la capacité de production, de transport et de distribution d'électricité pour atteindre notre objectif de couverture universelle d'ici à 2030 et d'indépendance énergétique du Togo.

- 10. Lome data centre, fruit d'un partenariat public-privé avec l'appui de la Banque mondiale, inauguré récemment, est une infrastructure majeure d'importance stratégique indispensable pour soutenir le processus de transformation digitale de l'économie et faire du Togo un hub de services numériques. Cette infrastructure moderne est à votre disposition pour vous permettre de stocker et de sécuriser vos données numériques et d'héberger vos serveurs.
- 11. En ce qui concerne la formation professionnelle orientée vers le marché du travail, le partenariat avec le secteur privé se consolide. Après l'ouverture de l'institut de formation en alternance pour le développement (IFAD) en aquaculture à Elavagon, le Togo s'est doté d'un second IFAD dédié aux métiers du bâtiment. D'autres instituts de ce genre sont en cours de mise en place pour les métiers de l'élevage et des energies renouvelables. Des initiatives de formation spécialisée en lien avec les métiers de l'industrie textile et les besoins en main d'oeuvre qualifiée pour la Plateforme industrielle d'Adétikopé sont également en gestation. Ils viennent compléter et renforcer le dispositif existant de formation professionnelle des jeunes, tels que le Centre de formation aux métiers de l'industrie (CFMI) en vue de disposer de ressources humaines avec les qualifications nécessaires dans les métiers et secteurs d'avenir pour le développement économique du Togo.

Mesdames, Messieurs,

12. Les travaux de cette réunion axée sur le thème du rôle du secteur privé dans la relance post-covid19 de l'économie togolaise constituent une suite logique de cette dynamique de transformation et rentrent dans une démarche d'anticipation et de positionnement de l'économie togolaise en partant des priorités d'actions de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.



- 13. Les échanges très riches que nous venons d'avoir nous ont permis de faire le point des progrès réalisés depuis le début de la pandémie mais également de présenter les grandes lignes des initiatives en cours et envisagées pour consolider le rôle moteur du secteur privé dans la reprise et la transformation structurelle de l'économie togolaise.
- 14. Dans ce contexte, le gouvernement compte sur la contribution de tous et en particulier, de celle des entreprises, petites, moyennes ou grandes en vue de renforcer et d'accélérer notre dynamique économique, facteur indispensable pour la création massive d'emplois et la réduction significative de la pauvreté au Togo.
- 15. Nous retenons particuièrement :
- Ifaire preuve d'inovation et d'agilité pour saisir les opportunités ;
- développer des business et des projets qui sont écologiquement compatibles afin d'une part d'avoir un développement durable mais aussi de pouvoir exporter facilement;
- ■avoir de l'ambition pour aller vers des projets à structuration complexe intégrant les PME/PMI locales ;
- assurer un meilleur financement des PME/PMI par le secteur bancaire.
- 16. Je voudrais également saisir l'occasion pour nous inviter à la recherche d'une plus grande compétitivité pour nos entreprises togolaises dans le contexte actuel où la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2021, une belle opportunité d'accès au marché continental.
- 17. Il est également important de souligner ici, la forte conviction que le Gouvernement togolais porte sur la politique de relance par la demande en favorisant la consommation des ménages et surtout en les dirigeant vers la consommation locale, laquelle reste une opportunité d'offre pour le secteur privé togolais.
- 18. Le Gouvernement, pour sa part, restera toujours à l'écoute et va poursuivre, en concertation avec les acteurs, les efforts pour l'amélioration constante de l'environnement des affaires et offrir au secteur privé les conditions les plus favorables pour le développement de leurs activités.



19. Je félicite tous les intervenants pour la pertinence de leurs remarques et contributions qui ont enrichi les échanges autour de cette question fondamentale de la relance économique durable post covid-19 et les défis pour notre pays.

Mesdames et Messieurs les membres du conseil de concertation,

- 20. Le gouvernement reste très sensible aux préoccupations du secteur privé. Je puis vous annoncer déjà que Son Excellence Monsieur le Président de la République a instruit que la prochaine réunion du conseil de concertation discute de la problématique des importations frauduleuses. Je vous invite d'ores et déjà à travailler ensemble sur ce sujet pour bien structurer et circonscrire cette problématique afin d'identifier les meilleures pistes de mesures et actions à mener.
- 21. Nous avons foi en la capacité et en la détermination du secteur privé togolais à oser entreprendre de grands projets et à prendre parfois des risques dans un monde de plus en plus concurrentiel et compétitif.
- 22. Mais le temps presse, ensemble nous devons agir et vite.
- 23. Nous devons donc pour ce faire changerradicalement de paradigme dans notre approche commune d'adresser les défis structurels de développement. En particulier, nous devons changer la manière classique de concevoir les projets. Nous devonsêtre de plus en plusingénieux et audacieux pour mettre en place, sous des modèles diversifiés et adaptés de partenariat public-privé, des projets structurés autour des filières de production à très grands potentiels de création de valeur ajoutée et d'emplois pour l'économie de notre pays.
- 24. C'est sur cette note d'exhortation que je déclare clos les travaux de la présente réunion du conseil de concertation entre l'Etat et le secteur privé.
- 25. Je vous remercie de votre aimable attention.